

**SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE**

- 1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT  
Nom commercial: ®PINTASOL ME 3 Kupfer (Cuivre)
- 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES  
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange  
Branche industrielle: Industrie Chimique  
Industrie des peintures, des laques et des vernis  
Industrie des matières plastique  
Type d'utilisation: Préparation à base de pigments
- 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
Identification de la société:  
MIXOL-PRODUKTE  
Diebold GmbH  
Carl-Zeiss Str.17-19  
73230 Kirchheim / Teck  
N° de téléphone: +49 (0)7021 950090  
N° de télécopie: +49 (0)7021 56030  
Informations concernant la substance/ le mélange  
Division: Technologie  
Tel.: +49 (0)7021 950090  
E-mail: Technik@mixol.de
- 1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE  
+49/ (0)7021 95 0090 (horaire de bureau (8-16))

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

- 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE  
Classification selon la Directive CE (67/548/CEE ou 1999/45/CE et amendements suivants)

Catégorie de danger	Symbole de danger	R-Phrases
---	---	---

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complète par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- 2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE  
Étiquetage conforme aux Directives européennes (67/548/CEE ou 1999/45/CE et amendements suivants):  
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.  
Le produit ne pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"=la Réglementation sur les Produits dangereux.
- 2.3. AUTRES DANGERS  
Résultats de évaluation PBT et vPvB  
PBT: Non applicable  
vPvB: Non applicable

**SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

## 3.1. MÉLANGES

Caractérisation chimique:

Melange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:**Polyaminamide Salt**

Concentration: 1,5 - 3%

Classification substance dangereuse CE:

Xi	Irritant pour la peau	R38
----	-----------------------	-----

Classification GHS:

Irritation cutanée	Catégorie 1	H 315
--------------------	-------------	-------

**Ammoniak**

Concentration: < 0,2 %

CAS: 1336-21-6

EINECS: 215-647-6

Classification substance dangereuse CE:

C	Provoque de brûlures	R34
N	Très toxique pour les organismes aquatiques	R50

Classification GHS:

Provoque de brûlures de la peau et des lésions oculaires graves	Catégorie 1	H 314
Très toxique pour les organismes aquatiques	Catégorie 1	H 400

**Mica**

Concentration: 10 – 35 %

CAS: 12001-26-2

EINECS: 310-127-6

Classification substance dangereuse CE:

Xi	Irritant pour la peau	R38
Xi	Risque de lésions oculaires graves	R41

Classification GHS:

Irritation cutanée	Catégorie 2	H 315
Provoque des lésions oculaires graves	Catégorie 1	H 318

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risqué citées, se référer au chapitre 16.

Pour le libellé des phrases de danger citées, se référer au chapitre 16.

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

## 4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Remarques générales:

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Après ingestion:

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

## 4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Prescription:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

## 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction:

sable

poudre d'extinction

dioxyde de carbone

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour de raisons de sécurité:

Eau

## 5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Equipment special de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

## 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

## 6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Ne pas rejeter dans la canalisation, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

## 6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, neutralisant d'acide, sciure, liant universel). Assurer une aération suffisante.

## 6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Afin d'obtenir informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir informations sur l'élimination consulter le chapitre 13.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

## 7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (la vapeur est plus lourde que l'air.) Conserver au frais et au sec dans de fûts très bien fermés. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Prévention des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

## 7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant les stockages en commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger contre le gel.

## 7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

## 8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarque supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## 8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Mesures générales de protection et de hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire:

Protection respiratoire recommandée.

Protection des mains:

Gants résistant au solvants.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Avant la manipulation de la substance/ du produit / de la préparation soluble dans l'eau, utiliser un produit de protection de la peau insoluble dans l'eau (agent filmogène gras ou émulsions E/H).

Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériaux des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection.

Protection corporelle:

Vêtements de travail protecteurs.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

## 9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES INDICATIONS GÉNÉRALES

## Aspect:

Forme:	liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Changement de état:	
Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition:	100°C
Point d'inflammation:	>100°C
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit ne pas explosif.
Pression de vapeur à 20°C	23 hPa
Densité :	non déterminé

Solubilité dans/miscible  
avec l'eau: Partiellement miscible.

- 9.2. AUTRES INFORMATIONS  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

---

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- 10.1. RÉACTIVITÉ  
Voir section 10.3. "Possibilité de réactions dangereuses"
- 10.2. STABILITÉ CHIMIQUE  
Décomposition thermique/conditions à éviter:  
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conforme.
- 10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES  
Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4. CONDITIONS À ÉVITER  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

---

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

- 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES  
Toxicité orale aiguë:  
Effet primaire d'irritation:  
de la peau: Pas d'effet d'irritation.  
de yeux: Pas d'effet d'irritation.  
Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

---

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

- 12.1. TOXICITÉ  
Toxicité aquatique:  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL  
Pas d'autres informations importantes disponibles.  
Autres indications écologiques:  
Indications générales:  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- 12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET vPvB  
PBT: Non applicable  
vPvB: Non applicable

## 12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

## 13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballage non nettoyé:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

## 14.1. NO ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

## 14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

## 14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

## 14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

ADR, IMDG, IATA néant

## 14.5. DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT

Marine Polluant: néant

## 14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

## 14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Non applicable.

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## 15.1. RÉGLEMENTATIONS/ LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Marquage selon les directives CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit ne pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" la Réglementation sur les Produits dangereux.

## 15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Observer les prescriptions légales au plan national et au plan local.

## LISTE DES TYPES DE RISQUES PARTICULIERS SELON LE CHAPITRE 3 (PHRASES-R):

34	Provoque des brûlures
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

## LISTE DU TEXTE DES MENTIONS DE DANGER INDIQUÉES À LA SECTION 3 (PHRASES-H):

H314	Provoque de brûlures de la peau et des lésions oculaire graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Ces informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ont pour objet d'apporter une description générale de nos produits et de leurs applications possibles.

MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation, la quantité ou l'absence de défaut et n'assume aucune responsabilité qui serait en relation avec l'utilisation des informations fournies. Chaque utilisateur des produits concernés est responsable de l'adéquation entre les produits de la société MIXOL et l'application qu'il entend en effectuer. Aucun élément intégré dans ces informations n'avocation `écarter les conditions générales de vente de la société MIXOL qui trouvent toujours application, sauf accord écrit contraire. Tous droits de propriété intellectuelle et industrielle doivent bien évidemment être respectés. Eu égard à des changements possibles dans nos produits, ou à des modifications des réglementations et lois nationales et internationales, les paramètres de nos produits peuvent être modifiés. Les Fiches de Données de Sécurité qui rappellent les instructions essentielles relatives aux produits concernés, notamment en matière de sécurité, et qui doivent être respectées avant toute manipulation ou stockage des produits MIXOL, sont remises avec les produits et sont également disponibles sur demande. Il appartient à l'utilisateur de procéder à un nouvel examen de la Fiche de Données de Sécurité applicable, avant la manipulation et le stockage de chaque produit. Pour toute information complémentaire, l'utilisateur est invité à contacter MIXOL-PRODUKTE Diebold GmbH.